

Votre mairie n'accueillera pas, exceptionnellement, le public le lundi 20 mai



SUR VOS TABLETTES

► Mercredi 1er mai

- **Municipalité** Distribution du muguet aux Aînés à domicile, dès 9h.
- **Municipalité** Remise des médailles du travail / Mairie, dès 11h.

► Jeudi 2 mai

- **Comité Local du Secours Populaire** Portes ouvertes / Ancienne Mairie - de 14h30 à 18h
- **Municipalité** Commission de contrôle des listes électorales / Salle du Conseil à 18h

► Samedi 4 mai

- **Municipalité** Week-end Sport et Bien être (plus d'infos dans le flyer).
- **Municipalité - Cie La Rose des Vents - Les Belles Sorties** «Connaître son vélo» / Salle Brassens - 20h (gratuit, inscription en mairie, voir flyer).

► Dimanche 5 mai

- **Municipalité** Week-end Sport et Bien être (plus d'infos dans le flyer).

► Mercredi 8 mai

- **Municipalité / Anciens combattants** Commémorations 1945 - Rdv au cimetière - 11h

► Samedi 11 mai

- **Elisaline** Bal Country / Salle Brassens - 19h

► Lundi 13 mai

- **Réunion Publique** organisée par la Métropole Européenne de Lille «Info travaux rue Chanzy» / Salle Brassens - 19h

► Jeudi 16 mai

- **Municipalité** Ateliers Mieux être «Les troubles du comportement alimentaire» / Salle des Rouges Barres - 18h30
- **Comité Local du Secours Populaire** Portes ouvertes / Ancienne Mairie - de 14h30 à 18h

► Samedi 18 mai

- **Municipalité** Ducasse / Parking Brassens
- **Basket Ball Club de Lezennes** Olympiades Complexe sportif Philippe Berthe - après-midi et soirée

► Dimanche 19 mai

- **Municipalité** Ducasse / Parking Brassens
- **Municipalité** Braderie (voir flyer pour connaître le circuit et les consignes de sécurité)

► Samedi 25 mai

- **Municipalité** Fête des parents / Salle Brassens - à partir de 14h30
- **École de musique** Audition de chant / Mairie - 17h

► Dimanche 26 mai

- **Municipalité** Élections Européennes / Salle Brassens et Mairie

► Mardi 28 mai

- **AFEP** Fête des mères / Salle Brassens - après-midi

► Mardi 4 juin

- **Municipalité et Citiz** Réunion d'information «Création d'une station voiture en libre-service» / Salle Grémaux - 19h30



INFORMATION TRAVAUX RUE CHANZY DESSERTE BUS

La Métropole Européenne de Lille informe que les travaux d'aménagement de la voie et de réfection des trottoirs de la rue Chanzy seront engagés à compter du 27 mai pour une période de 5 mois, jusqu'au 31 octobre 2019 (réunion publique le 13 mai / Salle Brassens). Cela nécessite la mise en place d'une **dévi**ation générale des deux lignes de bus 18 et Corolle, organisée par ILÉVIA, sur la même période avec arrêts provisoires aux entrées de la commune : Boulevard de Tournai (Burger King, Anios), rue de la Pierre (KFC), rond-point des Acacias.



URBANISME / PARTICIPATION PUBLIQUE

► Procédure de participation du public par voie électronique sur dossier de permis Siège KIABI

Le dossier de permis de construire de la SARL LEZENNES IMMO (bd de Tournai) sera consultable du mardi 21 mai 8h30 au samedi 22 juin 12h, sur le site internet www.lezennes.fr et en version papier à l'accueil de la mairie. Observations à adresser à l'adresse mail : consultationpublique@lezennes.com



SECHERESSE

► Alerte

Le Département du Nord a été placé en alerte sécheresse par arrêté préfectoral en date du 9 avril 2019. Cette mesure impose des restrictions de certains usages pour toutes les catégories d'usagers :

- L'interdiction d'arroser les pelouses et jardins de 9h à 19h.
- L'interdiction de remplir les plans d'eau et bassins de loisirs.
- L'interdiction d'arroser les terrains de sport, les stades, les golfs, les cimetières et plantes... de 9h à 19h.
- La réalisation des économies d'eau pour tous les usages.



PHOTOVOLTAÏQUE

► SOLIS

Vous souhaitez faire une action en faveur des énergies renouvelables, il est toujours possible de prendre des «parts de soleil» auprès de l'association SOLIS et soutenir le projet participatif de développement de panneaux photovoltaïques sur le toit du complexe sportif Philippe Berthe, engagé par la commune.

Plus d'infos sur www.asso-solis.fr



CONCOURS

► Concours des maisons fleuries

Le traditionnel concours des maisons fleuries qui contribue à l'amélioration du cadre de vie et la biodiversité, complétant l'effort de fleurissement de notre commune, est bien sûr renouvelé en 2019. Si vous souhaitez y participer, venez vous inscrire en Mairie et y retirer le règlement, à partir du lundi 13 mai jusqu'au samedi 22 juin inclus.

STADE PIERRE MAUROY

- **LOSC vs BORDEAUX****
Dimanche 12 mai à 17h
- **LOSC vs ANGERS SCO****
Samedi 18 mai à 20h

** Le dispositif de filtrage d'accès à la commune est déployé 2h avant l'événement (sous réserve de modification de l'horaire de l'événement)



IMPÔTS : DÉCLARATION SUR LES REVENUS

Même avec le prélèvement à la source, la déclaration de revenus reste obligatoire comme l'an dernier. Avec la mise en place du nouveau dispositif, vous payez en 2019 l'impôt sur le revenu 2019. Pour éviter un double prélèvement cette année, l'impôt sur vos revenus non exceptionnels de 2018 sera effacé.

Alors pourquoi déclarer, si je n'ai pas de revenus exceptionnels en 2018 ? La déclaration reste obligatoire, elle permet d'actualiser votre taux de prélèvement à la source et d'obtenir le bénéfice de vos réductions et crédits d'impôt sur vos dépenses de 2018.

Elle permet de recevoir votre avis d'impôt utile pour de nombreuses démarches.

Déclaration «papier» ou «en ligne», un inspecteur des impôts retraité est à votre disposition en mairie aux dates et heures indiquées :

- de 9h à 12h30 : le samedi 11 mai
- de 14 h à 17h30 aux dates suivantes : les jeudi 9, lundi 13, mardi 14, lundi 20, mardi 21, mercredi 29 et mardi 4 juin



FOCUS : LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU DIMANCHE 26 MAI 2019

Du 23 au 26 mai auront lieu les élections européennes dans l'ensemble des 27 états membres. En France, elles auront lieu le 26 mai en métropole pour élire 79 députés européens.

La loi du 25 juin 2018 a introduit un changement majeur en France : l'adoption d'une circonscription unique mettant fin aux huit circonscriptions régionales. Chaque parti présente une liste de 79 candidats pour l'ensemble du territoire français. Le système de la représentation proportionnelle est toujours conservé. A l'issue du scrutin, les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix.

Les sièges du Parlement européen sont attribués en fonction du nombre d'habitants de chaque État membre. En 2019, 705 représentants des citoyens européens seront élus et non plus 751 comme en 2014. Avec l'entrée en vigueur du Brexit, il n'y aura plus de représentants britanniques. La composition du Parlement européen a été rééquilibrée pour allouer des sièges supplémentaires à quatorze États membres qui étaient sous-représentés démographiquement. Ainsi, la France sera représentée par 79 représentants, soit 5 de plus que pour la législature 2014-2019. Les députés européens sont élus pour 5 ans au suffrage universel direct.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale le jour du scrutin, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que la vôtre. Ce dernier votera en votre nom.



> Sport

Week-end Sports et Bien-être / **samedi 4 et dimanche 5 mai** : Se sentir bien dans sa tête, dans son corps, jouer ensemble, découvrir de nouvelles activités quelque soit son âge, c'est l'objectif de cette nouvelle manifestation.

Au programme : Qi Gong, course d'orientation, Tournoi de foot et basket entre associations et Lezennois(e)s, réparation de vélo, fitness, jogging, randonnée...et même un pique-nique géant. Un véritable cocktail de vitamines. + d'infos sur www.lezennes.fr ou sur le guide.



CULTURE

MEDIATHÈQUE

> Atelier d'écriture :

- Le samedi 25 à 14h30. Atelier animé par Bruno Paesano. Complet, inscriptions closes.

> Lez Ateliers Numériques : Naviguer sur Internet, Envoyer et recevoir des E-mails :

- Samedi 11 mai 10h à 12h. Atelier complet. Inscriptions closes.
- Mercredi 15 mai 17h à 19h. Atelier complet. Inscriptions closes.
- Samedi 18 mai 10h à 12h. Sur inscription auprès de la médiathèque.

> Lez Ateliers Numériques : Faire ses démarches administratives et achats en ligne

- Mercredi 22 mai 17h-19h. Atelier complet. Inscriptions closes.
- Samedi 25 mai 10h-12h. Atelier complet. Inscriptions closes.

> Atelier Cousu Main :

- Samedi 11 à 10h
 - Mercredi 15 à 14h
 - Samedi 25 à 10h
- À partir de 10 ans, sans inscription.



PETITE ENFANCE, ENFANCE & JEUNESSE

> Baby-gym :

- Samedi 4, baby gym avec l'association Kini Foli sur inscriptions obligatoires (prochaine date avec Kini Foli, le samedi 22 juin).
- Samedi 18 sans inscriptions à l'Espace Petite Enfance, 52 rue Paul Vaillant Couturier, de 10h à 11h30, pour les moins de 4 ans.

> Consultation infantile (à l'Espace Petite Enfance, 52 rue Paul Vaillant Couturier) :

- mercredi 15 (avec médecin)
 - mercredi 29 (accueil puéricultrice)
- Sur rendez-vous au 03 59 73 96 60 (tél UTPAS d'Hellemmes).

> Ecoles, temps péri et extra scolaires :

Attention, les écoles seront fermées le vendredi 31 mai et par conséquent il n'y aura pas d'accueil périscolaire.

- Inscriptions périscolaires pour les mois de juin et juillet :

Du 13 au 17 mai (tableau disponible sur site internet, accueil mairie ainsi que dans les centres à partir du vendredi 10 mai).

- Le forum des inscriptions pour la rentrée scolaire 2019/2020 :

Le forum se tiendra le **mercredi 5 juin** de 14h30 à 18h30 à la salle Brassens :

- Réception des Dossiers Unique d'Inscription.
- Présentation des offres NAP 2019-2020 par les intervenants des ateliers.
- Présentation et inscription centres aérés été 2019.

Permanence complémentaire le samedi 15 juin pour finaliser les inscriptions.

Attention, les inscriptions seront closes après cette date.

- ACM vacances d'été :

Juillet : du 8 juillet au 2 août
Août : du 5 au jeudi 29 août inclus
(Centres fermés le vendredi 30 août pour l'entretien des locaux et préparation de la rentrée scolaire).

- Maison des Jeunes
- Retrouvez sur le site internet, le programme des vacances : www.lezennes.fr

> Inscriptions écoles rentrée 2019/2020 :

Rentrée scolaire : le lundi 2 septembre 2019
Vous avez un enfant né en 2016, il va rentrer à l'école maternelle en septembre 2019, voici la procédure d'inscription :

- 1) Se rapprocher de la mairie pour remplir une demande de scolarisation. Pour les non lezennois, un courrier motivé de demande de dérogation à adresser à M. le Maire est obligatoire.
- 2) Si réponse positive, se rapprocher du directeur de l'école concernée pour finaliser l'inscription.
- 3) Si réponse liste d'attente et demandes dérogatoires, une réunion (école/mairie) statuera en fonction des disponibilités.



> Braderie : Dimanche 19 mai, de 8h à 14h30

En raison des dispositions de sécurité renforcées, le périmètre de la braderie est restreint. De plus, le stationnement et la circulation seront strictement interdits à partir de 6h sur le périmètre de la braderie (voir flyer pour plus d'informations).



FESTIVITÉS

> **Fête des parents** : Elle se déroulera le samedi 25 mai à la salle Brassens avec une ouverture des portes à 14 h. Les mamans et les papas sont invités au spectacle « Allegoty's Paradise » qui débutera à 14h30.



SOLIDARITÉ

> Ouverture des Restos du Coeur

Les Restos du Cœur seront ouverts cet été. Les inscriptions et les prochaines distributions auront lieu les mardis 14 et 28 mai de 14h30 à 16h, à l'ancienne mairie, 2 rue Chanzy.



ÉTAT CIVIL

Sincères condoléances à la famille de :

> Marie-Jeanne BIENCOURT

> André MACOUX

La pharmacie du Grand Stade sera de garde le lundi 27 mai.

Tél : 03 20 91 28 27

Adresse : 32 rue Gambetta



PERMANENCES

● Impôts

Voir l'onglet «permanences impôts»

● Réunion publique de la Sénatrice M. FILLEUL

«Nouvelle réforme des retraites» - Jeudi 23 mai à 18h30 / Salle Grémaux

● Emploi et Formation

1^{er} mardi du mois. Pour être reçu, il suffit de prendre rendez-vous en mairie.

● ACTION «mutuelle solidaire» :

Le vendredi 10 de 9h30 à 12h sur rendez-vous, en téléphonant en mairie.

● ADIL (Agence d'Information sur le Logement) :

Pas de permanence à Lezennes mais vous pouvez téléphoner au 03 59 61 62 59 pour connaître les permanences sur les autres sites.

Site web : <https://www.adilnfdc.fr/nos-permanences>

● PACS :

Le vendredi après-midi. Sur rendez-vous en téléphonant en mairie.

● AIAVM (Aide aux Victimes) :

Permanences les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois, de 14h à 17h, en Mairie. Sur RDV en téléphonant au 03 20 49 50 79 uniquement le matin.

● Conciliateur de justice :

Permanence de 14h à 17h. Sur rendez-vous en téléphonant en Mairie. Dates : Vendredis 3, 17 et 31

● Député :

Permanence en Mairie de Lezennes le 1^{er} mardi du mois de 15h30 à 17h30. Avec ou sans rendez-vous.

Tél : 06 48 44 25 91

● Conseiller Info Energie

Le 3^{ème} mercredi de chaque mois sur rendez-vous au 06 87 95 86 94.

● Permanence Urbanisme

Les samedis 11 et 25 de 9h à 12h en Mairie. Sans rendez-vous.



DÉCHETS VERTS

Une benne sera mise à votre disposition les **samedis 4 et 18** de 11h à 13h

Centre Technique Municipal

COLLECTE DES D M S

Prochaine collecte des Déchets Ménagers Spéciaux le **samedi 18** de 14h à 15h

Parking de la Salle Brassens

Si vous souhaitez recevoir le LIQ par mail, vous pouvez envoyer un mail à mairie@lezennes.com en indiquant vos mail, nom et prénom.